



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du mardi 28 avril 2026
à 8 h 30**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Période de questions du public
- 10.03** Période de questions des membres du conseil
- 10.04** Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

50 – Ressources humaines

- 50.01** Nommer le directeur de la Direction des travaux publics de l'arrondissement d'Anjou, à compter du 2 mai 2026

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 28 avril 2026



Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance extraordinaire du mardi 28 avril 2026

Résolution : CA26 12090

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 28 avril 2026, à 8 h 30.

ADOPTÉE

10.04

Josée KENNY

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 28 avril 2026



Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance extraordinaire du mardi 28 avril 2026

Résolution : CA26 12091

Nommer monsieur Dominic Garneau à titre de directeur de la Direction des travaux publics de l'arrondissement d'Anjou, à compter du 2 mai 2026

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

De nommer monsieur Dominic Garneau à titre de directeur de la Direction des travaux publics de l'arrondissement d'Anjou, à compter du 2 mai 2026.

ADOPTÉE

50.01 1268366001

Josée KENNY

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 28 avril 2026



Dossier # : 1268366001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Anjou , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens et du greffe , Division des ressources humaines et Bam
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Nommer monsieur Dominic Garneau à titre de directeur de la Direction des travaux publics de l'arrondissement d'Anjou, à compter du 2 mai 2026

Il est recommandé :
De nommer monsieur Dominic Garneau à titre de directeur de la Direction des travaux publics de l'arrondissement d'Anjou, à compter du 2 mai 2026.

Signé par Anne CHAMANDY **Le** 2026-04-22 14:20

Signataire : Anne CHAMANDY

directeur(-trice) - arrondissement (ii)
Anjou , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1268366001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Anjou , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens et du greffe , Division des ressources humaines et Bam
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Nommer monsieur Dominic Garneau à titre de directeur de la Direction des travaux publics de l'arrondissement d'Anjou, à compter du 2 mai 2026

CONTENU

CONTEXTE

Tel que prévu à l'[article 71](#) de la Loi sur les cités et villes (RLRQ c. C-19) ainsi qu'à l'[article 49](#) de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ c. C-11.4), il relève du conseil d'arrondissement de nommer les directeurs.

Le directeur des travaux publics a quitté pour un autre poste à la Ville. Il est requis de nommer un nouveau directeur afin d'assurer le bon fonctionnement et la continuité des projets de cette direction. Ainsi, nous recommandons monsieur Dominic Garneau, actuellement directeur d'ateliers mécaniques au service du matériels roulants et des ateliers.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

Nomination de M. Dominic Garneau au poste de directrice des travaux publics de l'arrondissement d'Anjou, à compter du 2 mai 2026.

JUSTIFICATION

Pour assurer le comblement du poste de directeur des travaux publics et permettre ainsi à l'arrondissement de fonctionner de façon optimale.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le salaire annuel sera déterminé conformément à la Politique de rémunération des cadres, groupe de traitement FM10

MONTREAL 2030

Sans objet

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Sans objet

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Sans objet

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Sans objet

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

A la suite de vérification et au mieux de leurs connaissances, les signataires du dossier attestent de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Anjou , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens et du greffe
(Caroline RAYMOND)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Julie MEUNIER, Service des ressources humaines

Lecture :

Julie MEUNIER, 22 avril 2026

RESPONSABLE DU DOSSIER

Tania LEPINE
Conseillère ress.hum.

Tél : 514 493-8044
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Josée KENNY
Secrétaire d'arrondissement (interim)

Tél : 514-493-8000
Télécop. :

Le : 2026-04-21

Dossier # : 1268366001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Anjou , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens et du greffe , Division des ressources humaines et Bam
Objet :	Nommer monsieur Dominic Garneau à titre de directeur de la Direction des travaux publics de l'arrondissement d'Anjou, à compter du 2 mai 2026



Grille_analyse GDD__MTL 2030.pdf

RESPONSABLE DU DOSSIER

Tania LEPINE
Conseillère ress.hum.

Tél : 514 493-8044
Télécop. :

Grille d'analyse **Montréal 2030**

Numéro de dossier : *[Indiquez le numéro de dossier.]*

Unité administrative responsable : *[Indiquez l'unité administrative responsable.]*

Projet : *[Indiquez le nom du projet.]*

Section A - **Plan stratégique Montréal 2030**

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il à l' atteinte des résultats en lien avec les priorités du Plan stratégique Montréal 2030? <i>Veillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.</i>			XX
2. À quelle(s) priorité(s) du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il? <i>[Comment répondre : Identifiez un maximum de 5 priorités et retranscrivez-les (numéro et énoncé de priorité) en vous référant au guide d'accompagnement ou au <u>document synthèse Montréal 2030</u>. Répondez « aucune contribution » dans le cas d'une absence de contribution ou « s.o » dans le cas d'une non-applicabilité. Supprimez les présentes instructions après avoir répondu à la question.]</i>			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal résultat/bénéfice attendu ? <i>[Comment répondre : Indiquez les principaux résultats/bénéfices attendus en lien aux priorités Montréal 2030 identifiées ou aux transformations organisationnelles qui sous-tendent la mise en œuvre de la planification stratégique. Illustrez les changements attendus à l'aide de données quantitatives ou qualitatives (selon leur disponibilité). Répondez « aucune contribution » dans le cas d'une absence de contribution ou « s.o » dans le cas d'une non-applicabilité. Supprimez les présentes instructions après avoir répondu à la question.]</i>			

Section B - Test climat

Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), notamment : • Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990 • Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030 • Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales • Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050			X
2. Votre dossier contribue-t-il à la diminution des vulnérabilités climatiques , notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?			X
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?			X

Section C - ADS+*

Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : a. Inclusion • Respect et protection des droits humains • Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion b. Équité • Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale c. Accessibilité universelle • Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal			X
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			X

* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

Dossier # : 1268366001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Anjou , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens et du greffe , Division des ressources humaines et Bam
Objet :	Nommer monsieur Dominic Garneau à titre de directeur de la Direction des travaux publics de l'arrondissement d'Anjou, à compter du 2 mai 2026

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

COMMENTAIRES

Le poste de directeur des travaux publics est au budget pour l'année 2026. Nous sommes donc favorables à ce comblement.

FICHIERS JOINTS

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Caroline RAYMOND
Préposée au budget

Tél : 5144938030

ENDOSSÉ PAR

Le : 2026-04-22

Philippe EMOND
conseiller(-ere) en gestion des ressources
financieres

Tél : 514-493-8032

Division : Anjou , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens et du greffe



Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance extraordinaire du mardi 28 avril 2026	Résolution : CA26 12092
--	-------------------------

Levée de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 28 avril 2026

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

Que la séance extraordinaire du 28 avril 2026 soit levée à 8 h 37.

ADOPTÉE

70.01

Josée KENNY

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 28 avril 2026